FRAPPEZ À LA BONNE PORTE

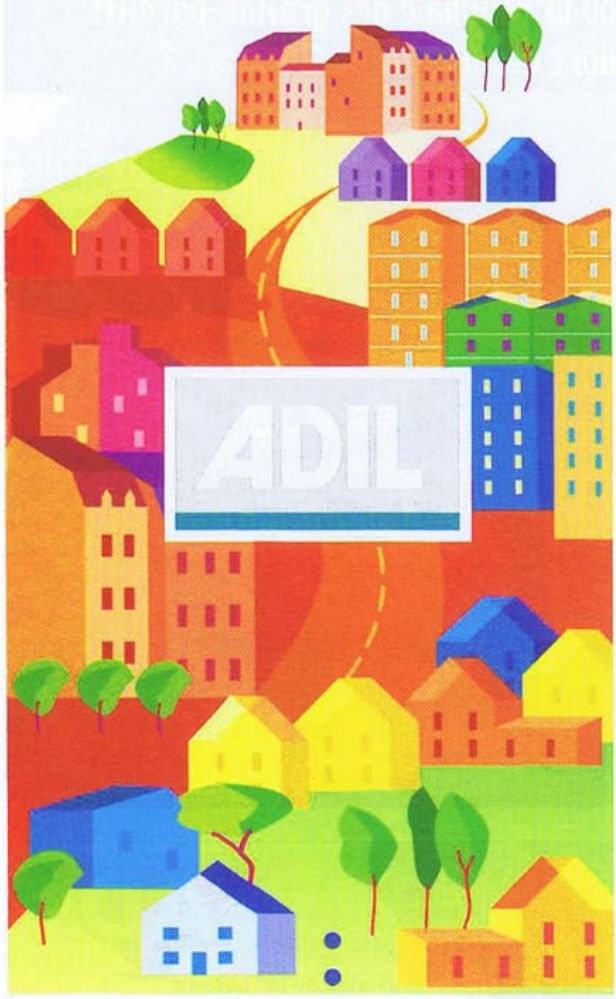

AGENCE DEPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT

PERMACENCE À MONTBARD
CCAS Romain Rolland
3 passage Anatole France
Fréquence : 2e jeudi de chaque mois
Horaires : 14 h 00 à 16 h 00

PERMACENCE À SAULIEU
Centre Social
5 rue Tour des Fosses
Fréquence : 3e jeudi de chaque mois
Horaires : 13 h 45-à 16h 15

Pour tout renseignement concernant le réseau des ADIL
Tél : 08 20 16 75 00 - 0,12 € la minute / Internet : www.anil.org

Travaux de toiture ?

Profitez-en pour isoler !

Les toits de l'Auxois et du Morvan ont fière allure. Avec leurs belles tuiles plates, leur faîtage à crête et leurs croupes, ils font partie du patrimoine de notre belle région. Comment leur donner un confort moderne ?

Elevés il y a 100 ou 200 ans, parfois plus, ils demandent un entretien régulier. Chaleur l'été, froid l'hiver, pluie, neige

et vent leur mènent la vie dure. Repiquages, petites réparations et démoussages ponctuent leur vie. Au bout de 50 ou 100 ans, il faut se résoudre à les démonter pour les reprendre entièrement. Ce travail délicat et très technique doit être réalisé par un couvreur expérimenté. L'esthétique de votre toit et sa longévité dépendent beaucoup de l'expérience des compagnons auxquels vous confierez cette responsabilité.

Profitez-en pour réaliser une isolation par l'extérieur. Entre la charpente et les tuiles, il est possible d'intercaler des panneaux isolants, aux performances exceptionnelles. Nouvelles pièces à vivre, nouveau confort, nouvelle toiture, mise en valeur de la charpente, vous avez beaucoup à gagner dans une telle opération. A commencer par la TVA à 5,5% et un crédit d'impôt de 15 à 23%.

Demandez-nous conseil. Notre bureau d'étude se fera un plaisir d'étudier la solution qui correspond au mieux à vos besoins et au cas particulier de votre maison.

Nous vous souhaitons une excellente année 2014, sous les toits de l'Auxois et du Morvan.

Bruno Nief,
Responsable technique
ESPACE COUVERTURE

Espace Couverture - 03 80 64 58 70

AUXOIS MORVAN MAGAZINE

Tarif pour les particuliers
(professionels : nous consulter)
Photo : supplément de 5 €

1,30 € la ligne

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Téléphone : .....
Nb de lignes : ..... x 1,30€ = ... € - Suppl. photo = ... € - TOTAL : ..... €

Règlement par chèque à envoyer avant le 15 du mois à :
Auxois Morvan Magazine
10, rue des Carmes
21140 Semur-en-Auxois